

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 17 septembre 2015
Délibération n°2015-15	Rapporteurs: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 14 Votants : 18 Pour : 18 / contre : 0
--

Séance présidée par : M. LEFEVRE, puis Mme CHAUVIN à compter de son élection comme Présidente.

Sont présents : M. AMIENS, M. BACH, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, M. DAVID, M. FALGA, M. FASSENET, M. FRANCONY, M. LEFEVRE, M. MOLIN, M. PERNOT, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN-LAXENAIRE

Présents sans voix délibérative : M. PERRAULT (pour M. ROLLAND), M. LAMBHEY (pour M. CHANET), M. ANCET (pour M. BONNIN)

Sont excusés : M. BAHI, Mme BARTHOULOT, M. BONNIN, M. CHANET, M. FICHERE, M. ROLLAND, M. SCHWARTZ, M. SERMIER, Mme TORCK

Donnent pouvoir : M. SCHWARZ à M. BACH, M. FICHERE à M. DAVID, M. SERMIER à M. LEFEVRE, Mme TORCK à Mme CHAUVIN

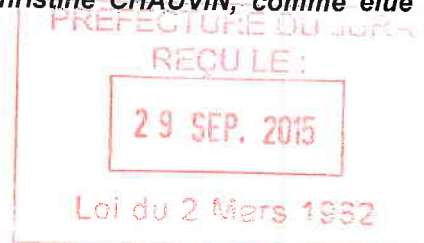
DESIGNATION DE L'ELU DELEGUE AU COMITE NATIONALE D'ACTION SOCIALE (CNAS)

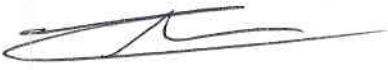
Lors de la séance du 10 février 2015, le Conseil d'administration a validé l'adhésion de l'EPCC Terre de Louis Pasteur au CNAS (Comité nationale d'Action sociale), organisme offrant des prestations sociales, culturelles et de loisirs aux agents territoriaux dont les collectivités sont adhérentes.

Compte tenu de l'élection du nouveau Président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, il convient de désigner un nouvel élu délégué qui pourra siéger aux assemblées générales du CNAS.

DELIBERATION N°2015-15 du 17 SEPTEMBRE 2015

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de désigner la Présidente du Conseil d'administration de l'EPCC, Madame Marie-Christine CHAUVIN, comme élue déléguée au comité nationale d'action sociale (CNAS).



Délibération n° 2015-15 du 17 septembre 2015	La Présidente	Marie-Christine CHAUVIN 
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le :	29 SEP. 2015